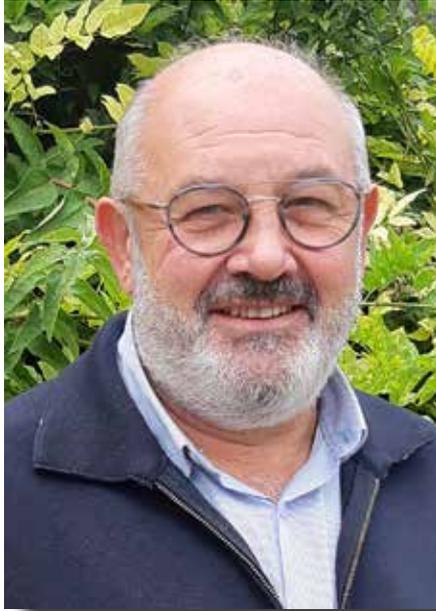


# Echos de MONTENDRE

**LES RESTOS DU CŒUR : UN AN APRÈS**

**DES NOUVEAUX LOCAUX  
POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE**

**[Achetezenhaute.saintonge.fr](http://Achetezenhaute.saintonge.fr) :  
LA HAUTE SAINTONGE EN "CLIC AND COLLECT" !**



Nous avons vu s'achever 2020 sans regrets, partageant tous le même espoir que la nouvelle année nous apporte du mieux et que nous pourrions le plus vite possible retrouver notre vie «d'avant», en renouant avec tout ce qui fait le sel de nos existences, les rencontres et les échanges humains, la culture sous toutes ses formes, toutes ces manifestations festives auxquelles nous avons dû renoncer cette année.

Les conséquences de cette crise ne sont pas toutes connues, mais plus que jamais, la solidarité doit jouer pour aider tous ceux qui viendront s'ajouter à la liste déjà longue des personnes démunies et fragilisées par le contexte économique. Notre soutien aux associations qui les accompagnent demeure plus que jamais indispensable.

Dans cette période complexe, les innovations et les leviers qui favorisent l'activité sont les bienvenus.

A la demande d'élus (en particulier montendrais),

la Communauté des Communes a ainsi décidé d'investir de manière conséquente dans un grand site marchand accessible gratuitement à tous les commerçants et artisans du territoire haut-saintongeais, leur permettant de disposer d'une belle vitrine en ligne, ouverte toute l'année. Je vous invite chaleureusement à découvrir ce site et à privilégier les achats locaux !

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer que Montendre va bénéficier du programme « **Petites villes de demain** », qui vise à offrir aux élus des communes de moins de 20 000 hab, exerçant des fonctions de centralité, des moyens pour leur permettre de concrétiser leurs projets de revitalisation. Pour la Charente-Maritime, 20 communes ont été retenues, dont Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Pons, St-Aigulin et St-Genis-de-Saintonge.

Cela se traduira concrètement par un accompagnement renforcé des services de l'État (ingénierie) et une contribution financière.

C'est une nouvelle prometteuse mais nous n'avons pas attendu cette annonce pour engager un grand nombre de projets comme la rénovation du bassin ludique, le réaménagement du parvis de l'église, l'extension de la gendarmerie ou la restructuration de la cour de l'école...

Je vous souhaite à tous une année 2021 apaisée, dans la santé retrouvée, et j'appelle de tous mes vœux le retour à une vie sociale et culturelle ordinaire, à des rapports humains simples et sans contraintes.

D'ici là, prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Patrick Giraudeau

Maire de Montendre

## Ils nous ont quittés

### Christian Renou

Commerçant connu de tous, il a tenu pendant près de 25 ans le bar restaurant le Montendrais et pendant de nombreux étés le snack du bassin ludique avant de se reconvertir dans la brocante et la réparation de vélos... Il est décédé brutalement cet automne. Chaleureux et plein d'humour, le «Tian» était une figure très attachante, qui aimait à partager les anecdotes de sa commune, à rendre service : il avait rejoint avec enthousiasme l'équipe des bénévoles du repas du CCAS et préparait aussi régulièrement de grands repas pour ses amis de la pêche. Nous lui avons consacré un article dans notre édition de juin 2015 que vous pourrez redécouvrir sur notre site Internet.

### Pierre Pelletan

Pierre Pelletan a tenu pendant plusieurs décennies le

magasin Charentelec place des Halles avec son épouse Dominique. Il a aussi été le président du Comité de jumelage avec Sulz pendant douze ans, de 1993 à 2008, consolidant les liens entre nos deux cités avec son homologue et ami Friedrich Kanus. Pierre nous a quittés au début du mois de décembre.

### Michelle Chaurial

Professeur de mathématiques au lycée de Jonzac auprès de générations d'élèves, Michelle Chaurial était musicienne ; elle a été de longues années présidente de la Lyre Montendraise. En 2007, à l'occasion des 25 ans de l'orchestre d'harmonie, Claude Révolte, le patron des Eurochestreries, lui avait remis la médaille FMPC (Fédération Musicale Poitou-Charentes). Elle nous a quittés fin novembre à l'âge de 68 ans.

## Séance du 5 octobre 2020

### Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Pendant la précédente mandature, seules les communes de plus de 3 500 habitants étaient tenues d'adopter un règlement intérieur.

La Loi NOTRe a abaissé ce seuil à 1 000 habitants et afin de se conformer à cette évolution de la législation, le Conseil municipal de Montendre a donc adopté son règlement intérieur. Celui-ci constitue une véritable législation interne du conseil municipal. Il s'impose aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit.

### Exonération de taxe foncière en vertu de l'article 1383E du code général des impôts

Les collectivités territoriales peuvent, sur délibération, accorder une exonération totale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), pour une durée de quinze



ans, en faveur des logements visés au 4° de l'article L. 3 51-2 du code de la construction et de l'habitation situés dans les zones de revitalisation rurale mentionnées à l'article 1465 A du code général des impôts (CGI). Il s'agit de logements, qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) par des personnes physiques.

Cette disposition est applicable aux logements acquis à compter du 1er janvier 2004.

Ce dispositif a pour objet de compléter le bouquet d'aides prévues pour contribuer à la redynamisation des territoires situés en ZRR en matière de réhabilitation du patrimoine immobilier et de sa remise sur le marché locatif à base de loyers conventionnés.

La Commune de Montendre étant située en ZRR, le conseil municipal souhaite contribuer à compléter les aides existantes en adoptant cette exonération de la part communale de la TFB sur son territoire.

Seront concernés par l'exonération les logements qui satisfont aux conditions suivantes :

- être visés au 4° de l'article L. 351-2 du code de la construction et de l'habitation ;
- faire l'objet de travaux d'amélioration financés au moyen d'une subvention de l'ANAH ;
- avoir été acquis par la personne physique qui procède aux travaux d'amélioration ;
- avoir été acquis à compter du 1er janvier 2004 et améliorés en vue de leur location.

### Dénomination de la salle municipale

La salle municipale actuellement en cours de réhabilitation a été construite sous la magistrature de Claude Augier, qui fut conseiller municipal de 1965 à 1971, puis Maire de Montendre de 1971 à 1989.

Claude Augier a par ailleurs été Conseiller général du canton de Montendre de 1989 à 1998, Président du conseil d'administration de la maison de retraite de Montendre puis de

l'établissement public des deux monts. Il avait été fait Chevalier puis Officier de L'Ordre National du Mérite.

Claude Augier est décédé en 2019, et au regard de son investissement au service des Montendrais tout au long de sa vie, le Conseil Municipal a décidé de dénommer la salle municipale : « Salle municipale Claude Augier ».

### Convention à passer avec le syndicat de la voirie pour l'étude de la reprise par la commune de la voie privée du lieu-dit Les Châtaigniers

Le lieu-dit Les Châtaigniers est actuellement desservi par une voie privée en grave, partagée entre tous les propriétaires riverains de cette voie.

Ces dernières années, ce secteur a fait l'objet de nombreuses constructions, la voie est fortement sollicitée et se dégrade. La Commune de Montendre s'est engagée à étudier la possibilité de faire l'acquisition de cette voie pour la convertir en voie publique desservant la zone.

Elle a demandé au Syndicat Départemental de la Voirie d'étudier la faisabilité de ce projet et, le cas échéant, d'assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Le conseil municipal a adopté la convention décrivant le projet potentiel, à savoir : assainissement des eaux pluviales (caniveaux, noues, fossés et réseau), réalisation du corps de chaussée, mise à niveaux des accessoires de voirie, finition en bicouche pré-gravillonné, signalisation horizontale et verticale.

### Convention à passer avec EAU 17 pour le renforcement du réseau d'eau potable route de Saint Pierre et rue du Moulin Buisson

Pour respecter les prescriptions du Règlement Départemental de Défense Contre l'Incendie, il est nécessaire de prévoir deux points de défense incendie complémentaires, l'un en partie sud de la rue du Moulin Buisson, le second, Chemin de la Grève. Or, les capacités actuelles du réseau d'eau potable de ces deux voies sont insuffisantes pour assurer la défense incendie au moyen de poteaux incendie.



Après étude par la RESE, il apparaît qu'il serait possible, moyennant un renforcement modéré du réseau d'adduction d'eau potable, d'assurer la défense incendie de ces secteurs par le biais de Poteaux Incendie de manière plus efficace pour les services de secours, voire en ce qui concerne la rue du Moulin Buisson, de manière moins onéreuse que la citerne enterrée initialement envisagée.

En outre, EAU 17, syndicat départemental en charge de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement sur le territoire communal, a décidé, au regard de l'intérêt d'un renforcement et de l'âge des réseaux concernés, de prendre en charge une partie du coût de renforcement des réseaux concernés.

Le Conseil municipal a validé cette proposition. Les travaux seront réalisés par la RESE et le montant total de la participation de la commune est estimé à 11 121,32 € HT.



## Séance du 7 décembre 2020

### Acquisition d'un hangar et de ses abords sur la parcelle AO 0113 rue du Stade

Suite à la dissolution de l'association Entraide et Solidarité, association qui gérait des activités de banque alimentaire, de banque de meubles et de banque de vêtements pour les personnes en difficulté, trois associations ont depuis, avec le soutien de la collectivité, déployé ou renforcé leur présence : les Restos du Cœur (aide alimentaire et soutien social), le Secours Catholique (boutique de vêtements) et l'association Aide et Partage (banque alimentaire).



Les deux premières sont hébergées dans la Maison de la Solidarité, rue de Tivoli dans des locaux appartenant à la Commune de Montendre, précédemment occupés par l'association Entraide et Solidarité.

L'association Aide et Partage est provisoirement hébergée dans des locaux mis gracieusement à disposition par un particulier, lesquels, certes, permettent d'accueillir les ayants-droits mais ne sont pas adaptés en termes d'accessibilité et de sécurité, ni pour le stationnement.

C'est pourquoi la Commune étudie depuis plusieurs mois un projet d'accueil des activités de l'association Aide et Partage dans des locaux adaptés et aux normes dont elle serait propriétaire. Or, aucun des bâtiments qu'elle possède n'est adapté à un tel service.

La mise en vente d'un bien immobilier rue du Stade représente une belle opportunité pour la commune de réaliser le projet d'accueil de la banque alimentaire de manière satisfaisante, dans des délais brefs et moyennant des aménagements limités :

il comprend un hangar aux dimensions adaptées ainsi qu'un terrain déjà goudronné qui permettra le stationnement des bénévoles et des bénéficiaires dans l'emprise

du site. Cette localisation, suffisamment proche du centre ville est idéale pour l'accès du public.

La parcelle mesure environ 670 m<sup>2</sup> et le hangar 120 m<sup>2</sup>.

Après négociation, il a été convenu un prix de vente de 55 000 € du fait de l'opportunité de cette acquisition pour la Commune et des délais raccourcis qu'elle permettra pour la mise à disposition de locaux à l'association Aide et Partage.

### Prolongation de la délégation de service public avec l'association Mamuse et Meduque :

Par délibération du 2 mars 2015, le Conseil municipal a attribué la gestion de la Maison de la Petite Enfance à l'association Mamuse et Méduque par la voie d'un contrat de délégation de service public.

Le contrat a été conclu pour 6 ans à compter du 16 mars 2015 et arrive à échéance le 15 mars 2021.

Pour rappel, cet établissement est financé par la redevance perçue sur les usagers, une prestation directe de la CAF et une subvention d'équilibre de la Commune.

LA CAF a annoncé un nouveau mode de financement qui risque d'avoir un impact important sur les modalités de prise en charge et le montant de la subvention d'équilibre versée par la Commune à l'exploitant. Mais, à ce jour, le forfait applicable n'est pas défini alors qu'il constitue un élément essentiel pour déterminer la contribution réelle de la Commune au fonctionnement de la structure.



Il semble donc nécessaire, au vu des incertitudes liées à ces nouvelles modalités, de prolonger la délégation existante jusqu'au 31 décembre 2021 pour maintenir des règles de fonctionnement correspondant au mode de financement actuel et répartir sur une nouvelle délégation de service public basée sur les nouvelles règles applicables au 1er janvier 2022.

## NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie de Montendre est ouverte : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Notre commune est concernée par le Site Natura 2000 des Landes de Montendre, ce qui atteste d'un patrimoine naturel important et donc fragile !

Si vous êtes propriétaire de parcelles au sein de ce site, et que vous souhaitez vous engager, vous pouvez adhérer à la charte Natura 2000 ! Qu'est ce que c'est ? Il s'agit d'un outil qui vise à conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, par le respect de certaines pratiques qui leurs sont favorables. Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez contacter l'animateur du site François Léger par mail à l'adresse francois.leger@mtda.fr ou bien par téléphone au 06 79 93 98 54.



Les Landes de Montendre : des zones humides riches en faune et en flore.

## Travaux de taille



Les services municipaux ont effectué d'importants travaux de taille sur les platanes place de la mairie, place du Champ-de-Foire-aux-Boeufs et dans la cour du Centre culturel, de même qu'au square avenue de Royan.

## Au golf

La toiture et les bois de charpente du lavoir du golf, qui abrite la pompe, ont été refaits à neuf par les services techniques municipaux.



## Quartier Tivoli

Les dix-neuf lots du lotissement communal situé entre la rue de Tivoli et l'avenue de la République sont à ce jour tous vendus ou réservés : les acheteurs sont séduits par son environnement, à l'entrée de la pinède et tout proche du centre ville et de ses commodités. De nouvelles constructions ont vu le jour ou sont actuellement en construction dans ce nouveau quartier de ville créé en 2016 .



## Aux Halles

La rosace située au-dessus de l'entrée arrière des Halles (face Optic 2000) a été rénovée par les Compagnons de St Jacques de Barbezieux.

Ce chantier très technique a été réalisé dans le règles de l'art : la pierre abîmée a été retirée et remplacée par de la pierre taillée, posée au mortier de chaux et une patine d'harmonisation a été appliquée sur la pierre neuve.



Deux autres rosaces situées sur les côtés vont également être rénovées : seule celle qui entoure l'horloge est en bon état de conservation.

## DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

La commune est responsable et doit pouvoir doter et assurer la défense incendie de chaque secteur du territoire communal.

Pour rappel, la règle est la suivante :

- En zone urbaine : un point d'eau 60m<sup>3</sup>/h à 1 bar, à moins de 200 m
- En zone rurale, arrêté dégressif : point d'eau 30 m<sup>3</sup>/h à 1 bar, à moins de 400 m des constructions (sauf ERP type salle des fêtes de Vallet, où s'appliquent les règles de zone urbaine).

La défense incendie peut se présenter sous la forme :

- Soit de bornes à incendie (le débit doit être suffisant et les canalisations suffisamment dimensionnées),
- Soit avec des réserves d'eau (à ciel ouvert ou enterrées) réalisées sur parcelles communales.

Dans le cadre de ces obligations, la Commune a instauré un schéma communal DECI qui se déploie sur plusieurs années. Le programme 2020 est en cours d'achèvement : douze bornes incendie ont été implantées à Montendre et Vallet et les travaux de terrassement ont été réalisés pour installer trois bâches aériennes (route de Chardes, rue des Champs et rue du Grenouillon).



## OCTOBRE ROSE

Après un échauffement bien pêchu proposé par la dynamique Sylvie Mongis, près de 200 marcheurs. ses se sont lancés. es sur les chemins en ce beau dimanche d'octobre, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

1 100 € ont été collectés auxquels il faut ajouter 685 € collectés par le golf-club à l'occasion d'un scramble spécial. Bravo !



## SECOURS CATHOLIQUE - Inauguration de la boutique solidaire

L'inauguration des locaux mis à disposition par la commune depuis le début de l'année a enfin pu avoir lieu. Elle s'est déroulée, autour de Cécilia Bellen-guez et des autres bénévoles, Nicole, Émilie et Catherine, en présence du père Bergson Julien, des délégués du secours catholique des Charentes, des élus montendrais et des associations partenaires (Restos du cœur, Aide et Partage, ADMR, Maison des Bateleurs, Centre social LA Maison Pop').

La boutique est ouverte le mardi et le vendredi de 14h à 17h mais Cecilia répond aux urgences au 06 85 12 47 55.

## LES RESTOS DU CŒUR indispensable aide alimentaire

**C'**était sur Europe 1, en septembre 1985, Co-luche créait les Restos du Cœur en lançant : *«J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour»*. Leur 36e campagne s'est ouverte le 24 novembre dernier... L'asso-ciation est plus que jamais mobilisée contre la pauvreté.

A Montendre, l'association a démarré son activité début 2020 après une réunion d'information en décembre 2019 qui avait suscité un vif intérêt, tant auprès des bonnes volontés désireuses de s'investir que des personnes les plus démunies.

Mais les Restos, installés au rez-de-chaussée de la Maison de Solidarité, mis gracieusement à disposition par la commune, ont eu à peine le temps d'assurer les premières distributions que la crise sanitaire de la Covid-19 venait tout bouleverser.

Habituellement, chaque personne détentrice d'une carte (après inscription) est accueillie par un bénévole qui l'accompagne jusqu'au bout de ses courses. Aujourd'hui, à cause de la crise sanitaire, le fonctionnement est différent et ce sont des colis, adaptés à chaque personne ou famille selon ses besoins et préparés à l'avance qui sont distribués.

Chaque lundi matin, deux camions livrent l'antenne montendraise : l'un provient de l'association départementale, alimentée par les produits du F.E.A.D. (fonds européen d'aide aux plus démunis), le second est un «camion de ramasse » qui récupère les surplus de super-marchés locaux.

Les produits distribués répondent à des règles d'hygiène



très strictes, conformes à celles appliquées en restauration ou dans la grande distribution.

L'équilibre alimentaire est également une exigence forte : chaque personne accueillie aux Restos a droit à une certaine quantité de nourriture qui lui permet de préparer quotidiennement un repas complet et équilibré pour tous les membres de son foyer. Ainsi un repas comprend : une viande ou un poisson, un légume, des pâtes ou du riz, un fromage ou un yaourt, un fruit, du pain

Des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits alimentaires de base s'y ajoutent : le lait, le beurre, l'huile, le sucre, les céréales, la farine, etc....

Sous la houlette de Yannick Ducos et de Philippe Francille, les deux responsables du site, bénévoles de longue date, les volontaires s'activent avec le sourire et dans la bonne humeur : ils déchargent les camions, rangent les denrées, préparent les colis et assurent l'accueil des personnes.

Des deux formations obligatoires exigées par l'association, nos volontaires n'ont pu en suivre qu'une (toujours le Covid !) mais ils n'en sont pas moins mobilisés et assurent avec compétence et gentillesse leur mission bénévole.



La partie "conduite" est très appréciée des élèves

## Critérium du jeune conducteur

Pour la deuxième année consécutive, une centaine d'élèves (du CE2 au CM2) de l'école Jacques Baumont ont participé au critérium du jeune conducteur, organisé par l'Automobile Club de l'Ouest et financé par la commune de Montendre, avec la participation du conseil départemental de la Charente-Maritime et de la préfecture (pôle sécurité routière).

Beaucoup d'enfants viennent à l'école à pied, et cette activité permet de les sensibiliser aux dangers de la route. Le travail est poursuivi ensuite en classe avec les enseignants qui reprennent avec les enfants la signification des panneaux et rappellent les règles de sécurité lorsqu'on est piéton ou cycliste.

Les enfants apprécient cette animation, la conduite est pour eux très importante, c'est un bon exercice. Les deux volets de l'activité (théorie et pratique) s'enchaînent sans temps mort. Cette année, c'est Louna Cruchet qui s'est classée première. Bravo !

## Hommage à Samuel Paty

Le 21 octobre, un rassemblement a eu lieu devant la mairie et sous la banderole #jesuisenseignant# afin d'honorer la mémoire de Samuel Paty assassiné pour avoir fait son devoir d'enseignant.

Devant des citoyens émus, Patrick Giraudeau a rappelé que la Laïcité est le rempart absolu contre l'obscurantisme et le chaos, elle seule garantit la liberté de tous, «à celui qui croyait au ciel et à celui qui n'y croyait pas». Bérénice Doussin a lu un message émanant de syndicats et d'associations de défense des droits de l'homme.



Quelques jours auparavant, professeurs et parents d'élèves s'étaient regroupés devant le collège pour un premier hommage à Samuel Paty.



Le cross pour ELA, un rendez-vous attendu chaque année par les collégiens

## Cross du collège

Cette année encore, le cross du collège a eu lieu juste avant les vacances d'automne, dans le cadre de la campagne ELA qui œuvre pour la sensibilisation aux leucodystrophies.

L'opération «Mets tes baskets et bats la maladie» réunit chaque année la communauté éducative autour d'un projet d'éveil à la citoyenneté, à la solidarité, au respect de l'autre à partir d'une cause solidaire. Elle a débuté le lundi 12 octobre par la dictée d'ELA, écrite cette année par la romancière Karine Tuil et dont voici un extrait : «*Dans l'épreuve, les mots nous consolent, nous portent, nous rendent meilleurs, plus combattifs, mieux armés face à la vie. Ils sont nos gardiens, nos alliés, nos témoins : précieux ou argotiques, classiques et modernes, trop employés ou rares, nous avons besoin d'eux pour communiquer et vivre.*» et s'est achevée par le cross qui a réuni sur la journée toutes les classes du collège et leurs professeurs ainsi que les CM2 de l'école Jacques Baumont.



«Vive l'amitié franco-allemande, vive l'Europe sans frontière ! »  
C'est ainsi que Reiner Wössner a conclu ses remerciements

## Jumelage : Reiner Wössner médaillé

Le 2 décembre dernier, le ministre de la Justice du Bade-Wurtemberg et le ministre européen Guido Wolf ont remis à Reiner Wössner la médaille Staufer pour services spéciaux à l'échange franco-allemand.

En pleine crise sanitaire, la cérémonie a eu lieu à Sulz en comité restreint et en visio conférence avec les élus de Montendre, Patrick Giraudeau et Michel Lathière. Ne pouvant faire le déplacement, ils ont malgré tout trinqué (au Pineau) à la santé de leur ami. Patrick Giraudeau a également annoncé au nouveau médaillé Staufer qu'il le nommait citoyen d'honneur de la Ville. Reiner Wössner recevra la médaille de Montendre lors de la prochaine rencontre officielle du jumelage.

## DES BIBLIOTHÈQUES DE RUE POUR PARTAGER VOS LECTURES

Deux boîtes ont été installées rue Jacques Baumont et place des Droits de l'Homme. Elles sont accessibles à tous.tes, 7j/7 et 24h/24. Que trouve-t-on dedans ? ... Des livres, bien sûr ! Il s'agit donc de petites bibliothèques de rue que vous pouvez utiliser librement pour déposer ou emprunter des livres.

### Comment ça marche ?

Il suffit d'ouvrir la porte de cette petite bibliothèque : vous êtes libre de prendre un ou des livres ou d'en déposer de nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires. L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, de les partager en toute liberté.

Les boîtes à livres favorisent le lien social, elles encouragent une économie du partage et du don et développent une démarche éco-citoyenne.



Place des Droits de l'Homme



Rue Jacques Baumont

## ACHETEZ EN HAUTE-SAINTONGE

### Une belle vitrine en ligne pour les commerces haut-saintongeais

Pour soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Haute-Saintonge lance le site [achetezen-hautesaintonge.fr](http://achetezen-hautesaintonge.fr), une plateforme e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

La crise du Covid-19 a bouleversé les habitudes de consommation des Français(es). D'une part, les restrictions de déplacements ont encore plus profondément ancré les nouvelles habitudes d'achat liées au e-commerce dans le comportement des consommateurs. D'autre part, les habitants ont appris à redécouvrir leurs commerces de proximité, privilégiant une consommation locale. Il est donc nécessaire de proposer des alternatives permettant de répondre à ces nouveaux comportements et de conforter la dynamique engagée en faveur des commerçants locaux.

Le premier objectif est d'atteindre rapidement un quart des 1 321 commerçants concernés. Et bien sûr le site s'inscrit sur le long terme : Cette plateforme doit devenir une place de marché représentative du territoire. Même après la crise sanitaire, elle doit continuer à fonctionner et trouver sa place en complément du commerce des centres-villes. Elle doit permettre de renforcer l'achat local et donc de créer de l'emploi. De plus, elle est non seulement très utile pour les clients locaux, mais aussi pour les touristes et les curistes qui une fois qu'ils ont quitté notre territoire, peuvent continuer à commander nos produits, quel que soit leur lieu d'habitation.



## MÉMOIRE FRUITIÈRE DES CHARENTES SE DISTINGUE

Le Département de la Charente a lancé un appel à projet pour l'année 2020, auquel l'association Mémoire Fruitière des Charentes a répondu.

Cette association (bien connue à Montendre, pour avoir participé à des actions pédagogiques et aux forums des associations), œuvre à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine fruitier.

En 2014, elle a créé un verger conservatoire à St-Aulais-la-Chapelle (16) qui accueille actuellement environ 300 fruitiers.

Pour valoriser les productions à venir, l'association a déposé un projet pour acheter du

matériel de transformation des fruits du verger conservatoire (jus de fruit et fruits séchés) afin de compléter l'action pédagogique et de sauvegarde des espèces fruitières locales protégées et investir dans une chambre froide permettant de conserver les collections de fruits tout au long de l'année.

Le projet de l'association a été retenu parmi les 39 lauréats. Il se classe premier du grand canton Charente-Sud et 4e du département de la Charente. Ce succès va lui permettre de recevoir une dotation conséquente pour mener à bien ce projet.



Mémoire Fruitière œuvre à la conservation d'espèces anciennes et locales d'arbres fruitiers

## Commune associée de Chardes



11 novembre : la cérémonie a eu lieu en comité restreint en respect des préconisations gouvernementales.

### Urbanisme : ayez le bon réflexe !

Pensez à consulter la mairie de Chardes avant tout travaux, afin de vérifier le respect de la norme en vigueur (clôtures, abris de jardins...).

**Entretien des bas-côtés :** les propriétaires riverains doivent assurer le nettoyage des bas-côtés en compléments de campagnes de fauche effectuées par le Département et / ou la commune. Attention, il faut couper l'herbe mais pas désherber !

### Travaux de voirie

Le marquage au sol a été refait devant l'école et les salles associatives. Des travaux de voirie ont été réalisés rue du Pavillon et rue du Grenouillon.

### Cadre de vie

En cette fin d'année, des illuminations ont été installées dans le bourg de Chardes et les arbres autour décorés par une famille chardaise. Au square, un mat d'éclairage a été posé : il sera utilisé lors des manifestations nocturnes.

La VMC de l'école a été refaite et un nouveau sol posé dans la cantine pour améliorer l'acoustique. Le portail de l'école et les supports à vélo ont été repeints.

Un nouveau panneau d'affichage est installé sur le parking de la mairie.

**Protection incendie :** les travaux pour installer des bâches (rue de la Chapelle et rue des Champs), ont été réalisés ; ce n'est pas forcément esthétique, mais la loi nous contraint à ces aménagements indispensables pour assurer la sécurité de tous.

### Travaux à venir

La subvention pour l'aménagement du parking du cimetière a été accordée par le conseil départemental : les travaux commenceront en janvier.



Nouveau : chaque vendredi matin, de 10h30 à 13h30, une épicerie ambulante fait halte sur la place de la mairie.

Sur la départementale, les travaux pour la traversée de route ayant été réalisés, le marquage au sol sera réalisé prochainement.

### Info

En 2021 des travaux vont être réalisés à Chardes par Enedis pour le parc éolien de Messac.



*Nous vous souhaitons  
une très belle année 2021*

*Sandrine Plan, Isabel Fabien-Bourdelaud  
Jean-Pierre Bourdelaud  
et le personnel communal*



## Commune associée de Vallet

### L'adieu à Janvier Girard

Janvier Girard nous a quittés en octobre, à la veille de ses 85 ans. Personnage incontournable et fidèle à tous les engagements qu'il prenait, il a donné sans compter pour la communauté. Organisateur-né, consciencieux, toujours soucieux du bon déroulement des manifestations qu'il organisait, c'était un homme entier, inconditionnel de l'investissement associatif et défenseur des communes associées pour lesquelles, avec son épouse Marie-Claude, il répondait toujours présent. Son engagement fut également politique : élu à Vallet en 1971, il faisait donc partie de l'équipe de Maurice Lalande qui s'était prononcée en faveur de l'association avec Montendre



Janvier Girard

et Chardes. Il fut conseiller municipal de 1995 à 2001 puis membre actif de la commission consultative pendant des années auprès de Philippe Lalande.

Son parcours fut fait de droiture et de constance : dès l'âge de 17 ans, il était membre du foyer rural et plus tard, mobilisant sa famille et les habitants participa et organisa la frairie locale qui durait plusieurs jours. Janvier fut 60 ans durant au service de l'association (président de 2003 à 2013), animant concours de belote, jeux inter villages, bals, chantiers de jeunes, ... Très présent et investi à Chardes dans l'Amicale Chardaise, il l'était aussi



11 novembre : Hervé Clochard et Ludovic Poujade ont honoré les morts de la Grande Guerre

beaucoup à Montendre. Il fut ainsi trésorier puis président des anciens combattants et tenait très dignement le rôle de maître des cérémonies et de responsable du protocole des manifestations patriotiques. Président du mamie papi club de 2007 à 2012, il était un membre actif de cette association et se mobilisait avec passion dans l'organisation des banquets.

### Défense Incendie



Trois nouveaux poteaux incendie ont été installés (au Perrotin, chez Augeard et chez Métreau). L'accès à l'étang a également été viabilisé pour permettre le stationnement des camions de pompiers.

## BIODIVERSIT'HAIES : LES BONNES PRATIQUES POUR LA PRESERVER

Haie et ripisylve (végétation en bord de cours d'eau), c'est le même principe ! Leur maintien est essentiel car elles assurent plusieurs fonctions : limitation de l'évaporation de l'eau en été, aide à l'infiltration de l'eau en période hivernale, lutte contre l'érosion, structuration des paysages et des vallées, filtration des eaux de ruissellements issues des terres agricoles...

Arbre, arbuste, ... tout pousse tellement vite en été et vous avez envie de les tailler ... Mais ce n'est pas la bonne période pour intervenir. Oiseaux, insectes et beaucoup d'autres animaux trouvent refuge, alimentation et se déplacent dans ces haies ou en bord de rivière l'été. Intervenez de septembre à début février pour les préserver, avec des méthodes douces et de façon raisonnée.



Vous souhaitez planter des haies sur vos parcelles ? Le programme EVA17, porté par la Chambre d'Agriculture et la Charente-Maritime, finance les plants et le paillage (<https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/territoires/le-programme-eva-17/>).

10

**Pour réduire nos déchets COMPOSTONS !**

**En 2019, chaque habitant de Haute-Saintonge a jeté :**

**218 kg**

dont 44 kg de déchets biodégradables. Traités, ils coûtent 0,9 €/kg TTC et coûtent 1,17 €/kg TTC (à l'augmentation de la TGAP (Taux Général sur les Activités Périurbaines))

**66 kg**

de déchets verts (déchetterie) (Brambles, feuilles...)

Le poids de nos déchets ne cesse d'augmenter et le coût de leur traitement augmente aussi. Voici les chiffres 2019 :

- 218 kg/ hab d'ordures ménagères résiduelles
- 63kg/ hab d'emballages et papiers
- 39kg / hab de verre
- 216 kg / hab de déchets portés en déchetterie (dont 66 kg de déchets verts)

... Soit un total de 536 kg/hab !

Pour réduire la quantité de déchets traités, il existe une solution simple et peu coûteuse à mettre en œuvre : le compostage.

Il contribue efficacement à la diminution des volumes de

déchets collectés et traités et il est utile au jardin. Alors, qu'attendez-vous ? C'est d'autant plus facile à mettre en œuvre que des composteurs sont mis gratuitement à disposition des habitants de la Haute Saintonge (1 par foyer). Il faut simplement remplir un questionnaire et signer une charte d'engagement, fournir également un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

**Un processus naturel :** en présence d'eau, d'oxygène et sous l'action des micro-organismes du sol, les déchets biodégradables se transforment en compost. Cela permet de disposer d'un produit de qualité pour améliorer le sol, repoter les plantes...

**Quels déchets composter ?** Déchets de la maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres, sciure, plantes... Déchets de cuisine : tous les déchets de cuisine d'origine végétale épluchure hors agrumes, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé, restes de repas, fruits et légumes abîmés... Déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, cendres de bois refroidis, sciure et copeaux de bois...

Quelques conseils pour réussir votre compost :

<http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/compostage-individuel>

## Montendre Avenir

Conformément à la loi (art. L.2121-27-1 du CGCT) et à l'art. 22 du règlement intérieur du conseil municipal, le groupe d'opposition dispose ENFIN d'un espace d'expression dans la publication « les échos de Montendre ».

Notre travail est de vous représenter dans une opposition dynamique et constructive.

Le thème de ce 1er numéro: la Sécurité dans la cité devenue de l'Insécurité.

Montendre ne se fait pas remarquer dans les pages de Jonzac - Haute-Saintonge du Sud Ouest du 2 décembre 2020 mais dans les Faits Divers (Stupéfiants : 75 gendarmes pour interpellé 6 suspects).

Dans les nuits du 11 au 12 novembre 2020, des bâtiments communaux et professionnels ont été tagués, du 10 au 11 août 2020, il y a eu effraction et vols dans l'église. Stoppons là l'énumération qui nous rend tristes pour notre cité.

Nous suggérons la mise en place du dispositif de Participation Citoyenne, réseau de voisins solidaires. Le but est de créer un maillage de voisins bienveillants dans Montendre, Chardes et Vallet afin de faire remonter les informations vers les référents de quartier. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie.

L'insécurité se constate aussi dans le non respect des 50 km/h par les automobilistes dans les rues principales de

Montendre.

Le radar pédagogique situé avenue de la République ne suffit pas. Pourquoi ne pas revoir le tracé de cette avenue ? Dans le bourg de Chepniers, des travaux ont permis ce ralentissement de la vitesse, sans contrainte particulière pour les nombreux convois exceptionnels qui le traversent.

Même situation route de Blaye et avenue de Onda. Les entrées dans Montendre doivent être ralenties. Sujet déjà évoqué en conseil municipal. nous avons demandé l'installation d'un miroir de route côté Maison des Bateleurs pour sécuriser la sortie très dangereuse des véhicules Petite rue de la Nove (cf C.M 5.10.20)

Les piétons sont aussi en insécurité. Outre la vitesse, s'ajoute la matérialisation effacée des passages piétons. Voyez leur état avenue de la République. Pourquoi ne pas faire comme ceux de l'avenue de Royan ou comme les colorés en rouge du centre ville de Jonzac dont la vitesse y est limitée à 30 Km/h ?

La sécurité : n'oubliez pas la Sécurité Sanitaire en ces temps si particuliers liés à la COVID.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly, Gilles Jolivet et Frank Olivier.

Nous attendons vos propositions et remarques sur notre page Facebook Montendre Avenir.



## Vivre Montendre Ensemble

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Elle nous aura surpris dans sa virulence et ses conséquences graves sur la population. Si nous avons été moins touchés que dans d'autres départements, il nous a fallu malgré tout nous adapter à cette situation inédite.

Notre objectif premier a été de protéger les plus faibles et les plus vulnérables, par la mise en place des recommandations minimales préconisées – installation d'une base d'appui téléphonique - mise à disposition de masques – renforcement des moyens humains dans les écoles – accompagnement des associations - soutien aux acteurs du maintien à domicile comme l'ADMR et à ceux qui au quotidien apportent leur aide aux personnes démunies (Aide et partage, Restos du cœur, Secours Catholique).

Nous sommes intervenus auprès de la CDCHS pour dynamiser, mutualiser et innover par la création d'une plateforme de vente en ligne en Haute Saintonge pour les commerces qui souffrent des confinements successifs.

Nous avons eu aussi comme partout à regretter l'arrêt des manifestations culturelles, festives ou sociales qui nous permettent de nous retrouver et de pratiquer le vivre ensemble auquel nous sommes si attachés.

Le groupe majoritaire est solidaire de toutes les actions qui portent une solidarité active et s'inscrivent dans la durée. Nous sommes conscients des difficultés qui nous

attendent dans les domaines sociaux et économiques. C'est pourquoi nous agissons en initiant des projets comme l'installation d'Aide et Partage dans des locaux plus adaptés ou la création de jardins familiaux.

Toujours à l'écoute de nouvelles propositions, nous sommes prêts à relever ces défis tout en maintenant le cap que nous nous sommes fixé, animés par les valeurs sociales d'humanité et de fraternité, dans un esprit de proximité.

D'autres chantiers sont actuellement en cours : rénovation du bassin ludique, aménagement du lac, renforcement et aménagement de la brigade de gendarmerie, réhabilitation de la salle des fêtes, création d'une maison relais, sécurisation et lutte contre les incivilités, installation de vidéo surveillance, poursuite de l'aménagement des écoles (sanitaires, cour de récréation)...

C'est ensemble que nous pourrons construire, c'est pour vous et avec vous que nous réussirons à dépasser les doutes d'aujourd'hui.

Sur le terrain, les élus de « Vivre Montendre ensemble » sont à votre disposition.

En ce début d'année 2021, nous restons positifs et combattifs, c'est notre responsabilité !

Prenez soin de vous !

## FRANCE SERVICES - des animateurs qualifiés vous accueillent à LA Maison Pop'

**Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... L'espace « France Services » permet aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.**

- un accueil physique ouvert à tous et gratuit, pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches (création d'un espace personnel, actualisation, demande de prestation, impression d'attestation de paiement...)
- un accueil pour vos prises de rendez-vous avec les différents partenaires (CAF, assurance maladie, CARSAT, Pôle emploi, etc.)
- la mise à disposition d'équipements bureautiques (ordinateur, scanner, photocopieur, tablettes...) avec un accompagnement si besoin
- un espace de confidentialité mis à disposition et équipé pour les rendez-vous en visio-contact.

### Le point d'accès au droit

LA Maison Pop' offre un espace d'information de premier niveau pour orienter le public (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien : déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, renouvellement des papiers d'identité, permis de conduire et carte grise...);

Ses agents vous proposent aussi un accompagnement au numérique et une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...). C'est un lieu d'accueil gratuit qui permet de vous apporter une information sur vos droits et obligations. Des permanences sont tenues par des

professionnels spécialisés (logement, famille, travail, administration...).

Vous y trouverez des avocats, notaires, le CIDFF 17 (centre d'information du droit des femmes et des familles), l'ADIL 17 (agence départementale d'information sur le logement) et l'UDAF 17 (union départementale des associations familiales), une permanence des services fiscaux, chaque lundi matin, etc.



LA Maison Pop' est ouverte  
au 11, avenue de la Gare

Tél. 05 46 70 43 67 - [lam.montendre@wanadoo.fr](mailto:lam.montendre@wanadoo.fr)

En période scolaire :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h

**Fermeture annuelle pendant les vacances de fin d'année.**

### FRANCE SERVICE : pour que mon déplacement soit efficace, je pense à :

#### **Pour le dossier CAF**

- Mon numéro d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

#### **Pour le dossier d'assurance maladie (AMELI)**

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

#### **Pour le dossier d'assurance retraite CARSAT**

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

#### **Pour le dossier Pôle emploi**

- Mon numéro d'identifiant

- Mon mot de passe

- Un CV papier ou sur clé USB si possible

#### **Pour le dossier MSA :**

- Je suis assuré : mon n° de sécurité sociale
- Je suis entrepreneur ou employeur mon n° de siret ou mon n°MSA
- Mon code confidentiel MSA

#### **Pour la déclaration d'impôts :**

- Mon n°fiscal (13 chiffres)
- Mon n°d'accès en ligne (dernière déclaration)
- Mon n°fiscal de référence (dernier avis d'imposition)
- Une adresse mail et son mot de passe
- 1 RIB